

enquête publique PDA la verdriere

De: "danielle enjarlan" ~~enjarlan.d@gmail.com~~ 10/02/2020 09:22
À: laverdierepda-epvar@administrations83.net
Pièces jointes: IMG_2233.jpg (1,2 Mo); IMG_2225.jpg (1,3 Mo); IMG_2228.jpg (1,2 Mo); IMG_2231.jpg (1,2 Mo); IMG_2237.jpg (1,3 Mo);

Association pour la Préservation de la ruralité représentée par
Mme Joëlle Repetto présidente
Mme Danielle Enjarlan secrétaire

Monsieur le commissaire enquêteur,

au non de l'association pour la préservation de la ruralité, nous vous prions de prendre en considération notre requête ci après :

le PDA de la Verdriere n'inclut pas la vue depuis le chemin de la Mourotte.

Or la vue du château et le village depuis le lieu dit les Blacas jusqu'au croisement de la route de Ginasservis avec le chemin de la Mourotte est remarquable.

De ses vues, des champs, cadastrés parcelles 127 et 128 section OB, font parties intégrantes de la perspective sur le château et le village.

Ces parcelles ont été classées en zones 2AU, et donc pourrais supportées des constructions lors d'une future révision du PLU.

Par conséquent il serait souhaitable d'insérer ces parcelles dans le Périmètre des abords du château.

Veillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur,nos sincères salutations.

Ci joint: photos prises le 10 février 2020 du chemin de la mourotte et du chemin de Notre Dame de l'Eglise.





